

des livres approuvés, quand leur décision a-t-elle son effet ?

Si l'un des deux comités raye un livre du catalogue des livres approuvés, cette décision n'a son effet qu'un an après la publication qui en est faite dans la *Gazette Officielle*.

De l'Education supérieure.

† 111. *Quelle est la loi qui autorise les subventions en faveur de l'Education supérieure ?*

Le Surintendant de l'Instruction publique doit, suivant la recommandation des comités catholique ou protestant, selon le cas, répartir annuellement entre les universités, collèges, séminaires, académies, "high schools", écoles supérieures, écoles modèles et institutions enseignantes autres que les écoles élémentaires ordinaires, la totalité ou telle partie des subventions accordées en faveur de l'éducation, que prescrit le lieutenant-gouverneur en conseil, et dans la proportion qu'il approuve.

Les subventions ainsi accordées sont payées par le trésorier de la Province au Surintendant, qui les distribue aux institutions y ayant droit.

† 112. *Comment est répartie la subvention totale de l'éducation supérieure ?*

La subvention totale de l'éducation supérieure